



VILLE DE FABRÈGUES

Ville de Fabrègues
Hotel de Ville
8, rue Paul-Doumer
B.P.11
34690 Fabrègues

Tél: 04 67 85 11 57
Fax: 04 67 85 19 21

www.fabregues.fr

Dossier suivi par :

Service de la
Vie Scolaire

Espace Solidarité
15, bis rue Paul-Doumer

04 67 85 55 26
04 67 85 08 91

vie.scolaire@fabregues.fr

VILLE
DE
FABRÈGUES

Chers parents,

En ce début d'année scolaire nous souhaitons vous apporter toutes les informations nécessaires à la vie scolaire de vos enfants.

Notre pays et notre région continuent de traverser une crise sanitaire de portée internationale. Nous mesurons les difficultés que vous rencontrez, et nous espérons que vous-même et vos enfants se portent au mieux dans ces circonstances difficiles.

Le déconfinement du 11 mai 2020 a permis une réouverture progressive des écoles, avec un assouplissement des mesures le 22 juin. Les dernières modalités pratiques pour cette rentrée scolaire, nous ont été transmises en août par le Ministère de l'Education Nationale, par le biais d'un nouveau Protocole sanitaire. Nous vous invitons à en prendre connaissance sur nos différents supports : site internet, application mobile, page Facebook de la ville de Fabrègues.

A partir de cette rentrée, la version papier du dossier d'inscription de votre enfant est remplacée par le Dossier Unique d'Inscription (D.U.I.) qui est à compléter sur le Portail Famille. Vous y trouverez également tous les renseignements permettant d'inscrire vos enfants sur les temps péri et extrascolaires.

Cette rentrée scolaire sera aussi l'occasion pour certains enseignants des Cigales de profiter de leurs classes fraîchement rénovées par nos services techniques, et les enfants de cette école pourront s'épanouir sur une nouvelle aire en gazon synthétique. Pour le bien être des enfants et des personnels le réfectoire des Grillons a été climatisé. Un confortable sol souple vient également d'être réalisé au pied du mur d'escalade de la Gardiole maternelle, et un nouveau jeu est venu compléter la nouvelle cour de la Formigueta, déjà bien équipée. Par ailleurs, afin d'améliorer la sécurité dans les écoles nous vous informons également qu'un téléphone portable a été mis à disposition des directeurs de chaque établissement.

Les services municipaux, dont le bureau de la Vie scolaire, et nous-mêmes restons à votre écoute et à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

En vous remerciant de votre attention nous vous prions de croire, chers parents, en l'assurance de nos sentiments les meilleurs et les plus dévoués.

Le Maire adjoint,
délégué aux affaires scolaires,

Jean Marc ALAUZET



Le maire,
Conseiller Départemental,

Jacques MARTINIER.